



## Nouveau mélange en cuve

### Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

**Numéro de la demande :** 2022-4178  
**Demande :** Nouveau mélange en cuve  
**Produit :** Everest 3.0 AG Herbicide  
**Numéro d'homologation :** 33258  
**Principes actifs (p.a.) :** Flucarbazone  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3421041

#### Contexte

L'Everest 3.0 AG Herbicide, contenant 200 g de flucarbazone/L a été homologué pour la première fois le 6 novembre 2018. Il est homologué pour être utilisé dans les provinces des Prairies ainsi que dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique sous forme d'application foliaire sur le blé à l'aide d'équipement d'épandage au sol ou aérien pour la suppression ou la répression de certaines espèces de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées. L'Everest 3.0 AG Herbicide peut être appliqué comme seul herbicide à raison d'une dose de 72 à 144 mL de produit/ha en combinaison avec un agent surfactant non-ionique ainsi que dans des mélanges en cuve avec d'autres herbicides de postlevée, comme l'herbicide Akito, qui figure sur l'étiquette de l'Everest 3.0 AG Herbicide comme produit d'association pour le blé de printemps, y compris le blé dur. Pour obtenir des renseignements précis concernant les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et les exigences liées à l'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

#### But de la demande

Cette demande visait à modifier l'étiquette de l'Everest 3.0 AG Herbicide afin d'y inclure l'option d'application sur le blé (de printemps, dur et d'hiver), aux doses indiquées sur l'étiquette, dans un mélange en cuve avec les suppléments favorisant la croissance des plantes « Ohm » ou « Wave », qui contiennent chacun un extrait de la plante aquatique *Ascophyllum nodosum*, aux doses indiquées sur l'étiquette de 1 000 et 150 mL de produit/ha, respectivement. Un autre objectif de cette application était d'offrir la possibilité d'appliquer Ohm ou Wave dans un mélange en cuve avec l'Everest 3.0 AG Herbicide et l'herbicide Akito.

## **Évaluation des caractéristiques chimiques**

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'était requise, car la formulation du produit reste inchangée.

## **Évaluation sanitaire et évaluation environnementale**

Aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise, car il n'y avait pas de changement aux cultures hôtes, aux méthodes d'application et aux délais, ni d'augmentation de la dose d'application.

## **Évaluation de la valeur**

Les renseignements sur la valeur ont été soumis sous la forme de données sur l'efficacité et la phytotoxicité des cultures générées dans les essais en champ. Les données ont démontré que Ohm à raison de 1 000 mL de produit/ha ou Wave à raison de 150 mL de produit/ha n'ont pas eu de répercussions négatives sur l'efficacité de l'Everest 3.0 AG Herbicide appliqué avec un agent surfactant non-ionique, que l'herbicide Akito ait été ajouté ou non à la bouillie de pulvérisation. La tolérance du blé de printemps et du blé dur à l'Everest 3.0 AG Herbicide appliqué avec ou sans l'herbicide Akito n'a pas été compromise par l'ajout d'Ohm ou de Wave. Bien que les données sur la phytotoxicité des cultures n'aient pas été générées expressément pour le blé d'hiver, on ne s'attend pas à ce que Ohm ou Wave ait une incidence sur la tolérance de cette culture à l'Everest 3.0 AG Herbicide, l'évaluation collective des données ayant permis d'établir que cet herbicide est déjà homologué pour une utilisation sur le blé d'hiver, qu'il est appliqué au même stade de croissance que le blé de printemps et le blé dur, et que Ohm et Wave n'ont aucune incidence sur la tolérance des deux types de blé testés à l'Everest 3.0 AG Herbicide appliqué à sa dose maximale en combinaison avec un agent surfactant non-ionique.

Les mélanges en cuve étiquetés de l'Everest 3.0 AG Herbicide plus Ohm ou Wave avec ou sans ajout de l'herbicide Akito offrent aux producteurs de blé une nouvelle option d'application de ces produits en un seul passage.

## **Conclusion**

L'ARLA a évalué la demande en question et a déterminé que les renseignements soumis sont adéquats pour appuyer l'utilisation de mélanges en cuve de l'Everest 3.0 AG Herbicide appliqué à raison de 72 à 144 mL/ha plus un agent surfactant non-ionique à 0,25 % v/v plus 1 000 mL/ha d'Ohm ou 150 mL de produit/ha de Wave avec ou sans ajout de l'herbicide Akito lorsqu'il est appliqué conformément à l'étiquette de l'Everest 3.0 AG Herbicide.

## Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

Évaluation de la valeur

3391910 2022, Flucarbazone / Wheat / Efficacy, DACO: 10.2.3.3(B),10.3.2(A)

3391912 2022, Flucarbazone / Wheat / Efficacy, DACO: 10.2.3.3(B),10.3.2(A)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9